

**ANNONCES OFFICIELLES ET LÉGALES**

Midi Libre, journal habilité à publier les annonces légales et judiciaires par arrêté préfectoral sur les départements 11, 12, 30, 34 et 48. Conformément à l'Arrêté du ministre de la culture et du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie du 16 décembre 2024 modifiant l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales et au décret n° 2012-547 du 28 décembre 2012 relatif à l'insertion des annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce dans une base de données numérique centralisée, le tarif est fixé soit au caractère, à 0,187 € HT pour chaque ligne, ou espace, soit au forfait selon certaines catégories d'annonces. Contact : evlynie.service@midi-legales.fr, 05.62.11.37.37 - 04.67.07.69.53 Courriel : midi-legales@groupeledespe.fr

**MARCHÉS PUBLICS**

**MARCHÉS SUPÉRIEURS A 90 000 €**



**AVIS DE PUBLICITE**  
Communauté d'Agglomération  
Hérault Méditerranée

**MARCHÉ DE TRAVAUX**  
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION HÉRAULT MÉDITERRANÉE.**  
M. Le Président,  
Zi Le Caussa, 22 avenue du 8ème Millénaire, BP 26, 34630 SAINT THIBERY, 04 69 47 48 49, mail : commande.publique@agglohm.net, web : http://www.agglo-heraultmediterranee.net/ SIRET 24340081900013  
Objet : **L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.**  
Durée : 48 mois  
Description : L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Les prestations sont régies par des prix unitaires. Le montant initial correspond à un montant maximum et comprend les prestations similaires envisagées. La Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (CAHM) possède 23 kilomètres de littoral s'étendant sur trois communes : Agde, Viès et Portiragnes. Afin de limiter l'érosion en côte ouest de Viès menaçant les enjeux présents et afin de permettre les réflexions d'aménagement à court terme, des travaux de reconstruction du cordon dunaire ont été programmés. Le présent accord cadre comporte toutes les fournitures de matériaux, de main-d'œuvre et de prestations nécessaires pour l'exécution de tous travaux sur les parcelles compensatoires de Viès et Portiragnes.  
Classification CPV : 45262040 - Travaux d'amélioration de l'environnement  
Forme de la procédure : Prestation indivise en lots : non  
**Identification des catégories d'acheteurs intervenant :**  
Acheur habilité à passer les bons de commande. Valeur estimée hors TVA : 465 000,00 euros  
**Les variantes sont exclues :** Non  
**Modalités de participation :** Coût : remis au P.L.U.  
**Marché réservé :** NON  
**Réduction du nombre de candidats :** Non  
**La consultation comporte des transactions :** Non  
**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui  
**Visite obligatoire :** Non  
**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération  
40% Prix  
Renseignements d'ordre administratifs : Le gestionnaire de la consultation est Sophie DUQUENNE, Tél : 04 67 77 41 12  
L'éligibilité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui  
Dépôt dématérialisé : Actif  
Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite  
Remise des offres : 15 septembre 2025 à 12h00 au plus tard. Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : Français.  
Renseignements complémentaires  
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS : les demandes de renseignements doivent parvenir, par écrit, 10 jours calendaires avant la date limite de remise des plis, via le PROFIL D'ACHETEUR, et selon les modalités définies au règlement de la consultation. Une réponse écrite sera adressée au plus tard 6 jours calendaires avant la date limite de remise des plis.  
JUGEMENT DES OFFRES : Les sous-offres retenues pour le jugement des offres sont définies dans le règlement de la consultation.  
Envoi à la publication le : 22/07/25  
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service DUME. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un plis, allez sur http://agglo-heraultmediterranee.marches-publics.info

**MARCHÉS FORMALISÉS**



**AVIS DE PUBLICITE**  
Acm Habitat  
Oph Montpellier Méditerranée Métropole

**MARCHÉ DE TRAVAUX**  
**Organisme : nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :**  
ACM HABITAT - OPH MONTEPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE, M. Alain BRAUN - Directeur Général, 407 avenue du Prof. E. Antonelli, CS 15590, 34074 Montpellier - Cedex 3, Tél : 04 99 52 75 00, mail : service\_marches@acmhabitat.fr, web : http://www.acmhabitat.fr. SIRET 35180897700034  
**L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.**  
**Objet :** PETITS TRAVAUX D'ENTRETIEN DE SERRURIE SUR LE PATRIMOINE DACM HABITAT.  
**Référence acheteur :** 2025-0025  
**Procédure :** Procédure ouverte  
**Forme de la procédure :** Division en lots : oui  
**Lot n° 1 - Lot n°1 Agence Beaux Arts Centre-Ville**  
**Lot n° 2 - Lot n°2 Agence Bagatelie**  
**Lot n° 3 - Lot n°3 Agence Coeur agglo.**  
**Lot n° 4 - Lot n°4 Agence Les Ribéas**  
**Lot n° 5 - Lot n°5 Agence Lemasson**  
**Lot n° 7 - Lot n°7 Agence Messon**  
**Lot n° 8 - Lot n°8 Agence A.V.E.C.**  
**Critères d'attribution :** Lot n° 1 : Lot n°1 Agence Beaux Arts Centre-Ville  
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération  
40% Valeur technique  
10% Performances en matière de protection de l'environnement  
50% Prix  
Lot n° 2 : Lot n°2 Agence Bagatelie  
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération  
40% Valeur technique  
10% Performances en matière de protection de l'environnement  
50% Prix  
Lot n° 3 : Lot n°3 Agence Coeur agglo.  
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération  
40% Valeur technique  
10% Performances en matière de protection de l'environnement  
50% Prix  
Lot n° 4 : Lot n°4 Agence Les Ribéas  
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération  
40% Valeur technique  
10% Performances en matière de protection de l'environnement  
50% Prix  
Lot n° 5 : Lot n°5 Agence Lemasson  
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération  
40% Valeur technique  
10% Performances en matière de protection de l'environnement  
50% Prix  
Lot n° 7 : Lot n°7 Agence Messon  
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération  
40% Valeur technique  
10% Performances en matière de protection de l'environnement  
50% Prix  
Lot n° 8 : Lot n°8 Agence A.V.E.C.  
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération  
40% Valeur technique  
10% Performances en matière de protection de l'environnement  
50% Prix  
**Remise des offres :** 15 septembre 2025 à 12h00 au plus tard.  
Envoi à la publication le : 21/07/25  
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service DUME. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un plis, allez sur http://marches-publics.acmhabitat.fr

**ENQUÊTES PUBLIQUES**



**RAPPEL AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**  
**Commune de Palavas-Les-Flots**  
**Enquête publique du projet de modification n° 4 du Plan Local d'Urbanisme**

Par arrêté municipal n° 222/2025 du 18 juin 2025, il a été prescrit l'ouverture d'une enquête publique pour la modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de PALAVAS-LES-FLOTS.  
A cet effet, Mme Sylvie JURTA BARROS a été désignée en qualité de commissaire-enquêteur par le Tribunal Administratif de Montpellier.  
**L'enquête publique se déroulera à la mairie de Palavas-Les-Flots du 21 juillet 2025 au jour du 25 août 2025 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture, soit du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h.**  
Le dossier d'enquête comprenant l'avis de l'Autorité Environnementale sera consultable en mairie et sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : [www.palavaslesflots.com/nubrique+Urbanisme+regies+durbanisme+Modification+n+4+du+PLU+ou+lien+URL+https://palavaslesflots.com/livret/urbanisme/plu-pgr-regies-durbanisme/](http://www.palavaslesflots.com/nubrique+Urbanisme+regies+durbanisme+Modification+n+4+du+PLU+ou+lien+URL+https://palavaslesflots.com/livret/urbanisme/plu-pgr-regies-durbanisme/) Il pourra également être consulté en ligne sur le site internet à l'adresse suivante : <https://www.democratie-active.fr/modification-plus-palavaslesflots/>  
La commissaire-enquêteuse se rendra à la disposition du public, en mairie pendant les périodes suivantes :  
• Lundi 21 juillet 2025 de 9h00 à 12 h00  
• Mardi 5 août 2025 de 9h00 à 12 h00  
• Lundi 25 août 2025 de 13 h30 à 16h30  
Pendant toute la durée de l'enquête, des observations sur le dossier pourront être consignées sur le registre d'enquête prévu à cet effet. Elles pourront également, adresses, par écrit, à la commissaire-enquêteuse à l'adresse suivante :  
Mairie de Palavas-Les-Flots - Hôtel de Ville - 16 boulevard Maréchal Joffre - BP 105 - 34250 Palavas-Les-Flots sur courriel électronique envoyé à l'adresse suivante : [modif4-plu-palavaslesflots@democratie-active.fr](mailto:modif4-plu-palavaslesflots@democratie-active.fr) ou sur le site internet : <https://www.democratie-active.fr/modification4-plu-palavaslesflots/>  
Une fois après la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions de la commissaire-enquêteuse seront transmis au Maire de PALAVAS-LES-FLOTS.



**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**  
**Relative au projet d'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU) de Saint-Just**

Par arrêté n°2025-04701 du 9 juillet 2025 le Maire de la commune de Saint-Just a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative au projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Saint-Just.  
La personne responsable de ce projet d'élaboration du PLU est la commune de Saint-Just représentée par son maire, M. Yves QUESADA et dont le siège administratif est situé à la mairie de Saint-Just (2 avenue Gabriel Peri 34400 Saint-Just).  
A l'issue de l'enquête publique, le conseil municipal approuvera le PLU, éventuellement modifié pour tenir compte des observations émises lors de l'enquête et suivant l'avis du commissaire enquêteur.  
A cet effet, le président du tribunal administratif a désigné M. Guy BRUNEL en qualité de commissaire enquêteur.  
L'enquête publique se déroulera en mairie de Saint-Just du 11 août à partir de 9h au 12 septembre 2025 jusqu'à 17h00 inclus, soit pendant 33 jours consécutifs.  
Le commissaire enquêteur recevra le public en mairie :  
• Le 11 août 2025 de 9 h à 12h30  
• Le 23 août 2025 de 14 h à 17h30  
• Le 12 septembre 2025 de 14 h à 17h30  
Il pourra également recevoir, sur rendez-vous, toute personne qui en fera la demande dument motivée au 0467855600.  
Le dossier d'enquête pourra être consulté sur le site <https://saintjust40.com/> rubrique municipalité, en mairie, aux jours et heures d'ouverture du secrétariat, soit du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h30 ainsi que sur un poste informatique en mairie aux mêmes horaires.  
Chaque personne prendra connaissance du dossier ainsi que des remarques formulées et consignera éventuellement ses appréciations, suggestions ou contre-propositions :  
- Soit sur le registre d'enquête  
- Soit par courrier, avec la mention : Objet : Elaboration du PLU, par courrier postal à : Mairie de Saint-Just à l'attention de M. Guy BRUNEL, commissaire enquêteur (2 avenue Gabriel Peri 34400 Saint-Just) ou par courrier électronique à [enquêtespubliques@stjust.com](mailto:enquêtespubliques@stjust.com)  
Le dossier soumis à l'enquête publique comprend :  
le projet d'élaboration du P.L.U., le résumé non technique, les avis émis par les personnes publiques associées  
Un mois après la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront transmis à la disposition du public à l'adresse suivante, pendant une durée d'un an, aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi que sur le site internet suivant : <https://saintjust40.com/nubrique+municipalite>  
Les personnes intéressées pourront consulter communication dans les conditions prévues par la loi n°78-753 du 17/07/1978 modifiée.

**AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC PAR VOIE ELECTRONIQUE**



(Consultation parallélisée)  
(L.181-184 du code de l'environnement)  
**relative à la demande d'autorisation environnementale présentée par la société Lanquedoc Granulats en vue du renouvellement et l'extension d'autorisation d'exploiter la carrière lieu-dit « Grand Autas » et la création d'une installation de stockage de déchets inertes (SDI) sur la commune de Murles**  
Par arrêté préfectoral n°2025-07-DRCL-0268 du 11 juillet 2025, une consultation du public sur le projet susvisé, soit durant trois mois est prescrite  
du lundi 11 août 2025 à 9 h au mercredi 12 novembre 2025 à 18 h.  
Les communes concernées sont Murles, lieu d'implantation du projet et siège de l'enquête ainsi que celles comprises dans le rayon d'affichage de 3 km à savoir Argelliers, Combataux, Cazevelles, Les Matelles, Saint-Gély-du-Fesc, Viols-le-Fort et Viols-en-Laval ainsi que la communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup.  
Monsieur Vincent RABOT, colonel de l'armée de terre à la retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Tribunal administratif de Montpellier. Il sera remplacé par Monsieur Jean-Pierre CHALON, commissaire enquêteur suppléant, en cas d'empêchement.  
Toute information technique peut être demandée à Monsieur Louis GAGNEUX, Chargé de Mission Développement environnemental et foncier au sein de la société, par courriel [louis.gagneux@ccm.com](mailto:louis.gagneux@ccm.com)  
Pendant la durée de la consultation, le dossier de demande d'autorisation environnementale comprenant notamment l'étude d'impact, le résumé non-technique, les plans et annexes sont consultables :  
- sur le site du registre dématérialisé sécurisé au lien suivant : <https://www.democratie-active.fr/projet-carriere-ig-murles/>  
- sur le site internet des services de l'Etat dans l'Hérault, au lien suivant : <https://www.herault.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public-CONSULTATIONS-DU-PUBLIC-PARALLELISEES>  
- au moyen du point numérique pour les usagers dans le hall d'accueil de la préfecture de l'Hérault, 34 place de martyrs de la résistance à Montpellier, sur rendez-vous préalable au 04 67 61 61 61.  
- sous format papier, sur demande présentée au plus tard le quatrième jour ouvré précédant l'expiration du délai de la consultation auprès de la préfecture de l'Hérault - bureau de l'environnement Téléphone 04 67 61 61 61.  
Pendant la durée de l'enquête, le public pourra également consigner ses observations et propositions :  
- sur le site du registre dématérialisé sécurisé au lien suivant : <https://www.democratie-active.fr/projet-carriere-ig-murles/>  
- par mail à l'adresse électronique suivante : [projet-carriere-ig-murles@democratie-active.fr](mailto:projet-carriere-ig-murles@democratie-active.fr)  
- par courrier (voie postale ou dépôt direct) à l'attention du commissaire-enquêteur - Monsieur Vincent RABOT - Consultation carriere du « Grand Autas » - Mairie de Murles, 2 Voie de Marianne - 34980 MURLES.  
- directement auprès du commissaire-enquêteur lors de la permanence qu'il tiendra en mairie de Murles :  
- Mardi 30 septembre 2025 de 15 h00 à 17 h 00  
- Vendredi 7 novembre 2025 de 10 h00 à 12 h00  
- au cours des deux réunions publiques qui se tiendront, salle communale Coq, 2 Chemin de la Bergère - 34980 Murles, aux dates et horaires suivants :  
- réunion d'ouverture le vendredi 22 août 2025 à 18h  
- réunion de clôture le jeudi 9 novembre 2025 à 18h  
Durant toute la durée de la consultation, les avis des services sollicités seront annexés au vu et à mesure au dossier et pourront être consultés.  
A la fin de la consultation, le commissaire-enquêteur transmettra le dossier accompagné de ses observations et de ses conclusions motivées au préfet de l'Hérault et au président du TA de Montpellier.  
Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur sont tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an, au plus tard à la date de la publication de la décision, en mairie de Murles ainsi que sur le site internet de l'Etat de l'Hérault <https://www.herault.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public-CONSULTATIONS-DU-PUBLIC-PARALLELISEES>  
A l'issue de la consultation du public, le Préfet de l'Hérault prendra par arrêté préfectoral une décision d'autorisation ou de refus de la demande d'autorisation environnementale présentée par la société LANQUEDOC GRANULATS.

**AVIS PUBLICS**

**AVIS ADMINISTRATIFS**



**AVIS AU PUBLIC**  
Communauté de Communes Vallée de l'Hérault  
Avis d'adoption du programme local de l'habitat 2025-2031

Par délibération en date du juillet 2025, la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault a approuvé son Programme Local de l'Habitat (PLH) pour la période 2025-2031.  
Cette délibération a été affichée au siège de la CCVH - 2 parc d'activités de Camalot - BP 15 - 34150 Gignac à compter du 21 juillet 2025 pour une durée d'un mois ainsi que dans chacune des mairies des communes membres.  
Le Programme Local de l'Habitat adopté est tenu à la disposition du public au siège de la Communauté de Communes et dans les mairies de son territoire.

**AVIS AU PUBLIC**

**Communauté de Communes Grand Orb**  
Arrêté prescrivant une procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité n°1 du plan local d'urbanisme de la commune des Aires -  
Projet de relocalisation de l'usine Vernières sur le site de la « vigne grande » sur la commune des Aires.

Par arrêté n°2025/0 du 4 juin 2025, la communauté de communes Grand Orb a prescrit la procédure visée ci-dessous.  
La mise en compatibilité concerne notamment l'adaptation des pièces réglementaires du P.L.U. à savoir le règlement de la zone UA (notamment occupations et utilisations du sol, les règles d'aspect, de hauteur, de stationnement) et le zonage de site actuel.  
Cet arrêté fait l'objet d'un affichage en mairie des Aires et à la communauté de communes.

Maitre Claire LEFEBVRE, Avocat  
3, cours Gambetta - 34000 MONTPELLIER  
(04 68.84.274.79)

**AVIS SIMPLIFIÉ DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES D'UN APPARTEMENT TYPE T3 AU 3ÈME ÉTAGE AVEC BALCON ET CAVE**

264, rue Bruno Bruni Résidence «Océan-Atlantique», 34000 LUNEL  
cadastre section B0 301 pour une contenance de 88 à 75 ca, les lots n° 37 et n° 117 Le lot n° 37 un appartement d'une surface selon Le Carrez de 74,43 m<sup>2</sup>, et 4,86 m<sup>2</sup> de balconloggia, composé d'une entrée, cuisine, une pièce principale, dégagement, WC indépendants, salle de bain, deux chambres, balcon transformé en loggia.  
Lot N° 117 : une cave  
Occupé par le débiteur saisi.

MISE A PRIX : 30.000 €  
OUTRE FRAIS, CLAUSES ET CONDITIONS DU CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE  
La visite du bien aura lieu le JEUDI 14 AOUT 2025 à 9 heures à la diligence de la SELARL LE FLOCH BAILLON BICHAT,  
Commissaires de Justice  
ADJUDICATION le LUNDI 8 SEPTEMBRE 2025 à 14 heures et suivantes au besoin  
au Nouveau Palais de Justice de MONTPELLIER  
place Pierre Florie, salle Auguste Comte

Les enchères ne sont requises que par ministère d'Avocat inscrit au Barreau du Tribunal Judiciaire de MONTPELLIER, moyennant consignation par chèque de banque du 10ème de la mise à prix et à minima 3.000 € et entre les mains du Conseil, d'une somme équivalente au montant des frais d'adjudication prévisibles.  
Le cahier des conditions de vente de l'immeuble peut être consulté :  
Au Greffe du Tribunal Judiciaire de MONTPELLIER du mardi au jeudi de 9h 30 à 17h 30, et de 13h 30 à 16h.  
Au Cabinet de Maître Claire LEFEBVRE, Avocat à MONTPELLIER - par mail [claire@lefebvre-avocat.eu](mailto:claire@lefebvre-avocat.eu)

**Nous vous assurons les meilleurs délais de parution**  
Nous vous délivrons rapidement une attestation de parution et des exemplaires justificatifs de journaux  
**LA RAPIDITÉ C'EST NOTRE QUOTIDIEN**

**Retrouvez et publiez toutes vos annonces sur legale-online.fr**